

## **Technicienne en santé animale**

### **Technicien en santé animale**

**Classe: 16**

#### **Description de la fonction**

#### **Rôle principal**

Le rôle principal et habituel consiste à effectuer des travaux techniques reliés à la production de matériel biologique, au maintien de la santé des animaux, au soin et à l'utilisation des animaux, à la prévention des maladies animales et aux soins pré, post et opératoires. Effectue des chirurgies. Participe aux travaux administratifs reliés aux comités de protection des animaux de son secteur.

#### **Attributions caractéristiques**

1. Assume la responsabilité de travaux techniques tels; la pesée des animaux, l'anesthésie, l'euthanasie, la chirurgie animale avec les soins pré et post-opératoires, les prises d'échantillons de sang, d'excréments, les injections de tout genre et la préparation de matériel biologique.
2. Reçoit tous les nouveaux animaux, évalue leur état de santé, en recommande ou non l'utilisation en enseignement ou en recherche.
3. Participe à la planification du déroulement des expériences. Effectue des recherches et des essais, des analyses, des tests à l'aide de différents équipements.
4. Identifie, prélève, collecte, conditionne et prépare les animaux et/ou les échantillons, les solutions qui servent aux expériences.
5. Collabore avec les autorités de son secteur et avec les chercheurs de différentes unités, les questionne et les conseille sur les protocoles et méthodes de travail, les équipements et les procédés propices à répondre aux besoins et à assurer la finalité des travaux.
6. Participe aux comités de protection des animaux. Prépare la documentation, fait des recommandations et assure le suivi des décisions.
7. Dans son champ d'activité, assiste les personnes requérantes dans leurs interventions auprès des animaux. Fournit des explications et des conseils dans l'utilisation d'appareils, de produits et quant aux choix des méthodes de travail. Guide les personnes lors de leur apprentissage. Assure le respect des consignes de sécurité.
8. Prend des mesures, note des résultats, tient à jour des registres, effectue des calculs, des graphiques et analyse des données. Collige des données et prépare les dossiers de santé des animaux.
9. Manipule, transporte, classe et inventorie les équipements et le matériel sous sa responsabilité. Voit à leur calibrage, étalonnage, entretien et réparation. Assure l'approvisionnement. Voit à la désinfection des appareils et à la propreté des lieux de travail.
10. Voit à l'entretien, à l'alimentation et à la garde des animaux qui lui sont confiés.
11. Complète différents formulaires et prépare les rapports relatifs à son travail.

#### **Note**

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

## **Qualifications requises**

### **Scolarité**

D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

### **Expérience**

Deux (2) années d'expérience pertinente.